



**Direction générale  
de l'enseignement  
postobligatoire**

Rue Saint-Martin 24  
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de 1<sup>re</sup> année  
d'École de maturité ayant choisi l'italien  
comme 2<sup>e</sup> langue ou comme option  
spécifique

par l'intermédiaire de

Mesdames et Messieurs les Directrices  
et Directeurs des gymnases vaudois

Réf. : PFO/sso

Lausanne, le 5 septembre 2019

## **Maturité bilingue français-italien – Informations aux candidat·e·s**

---

### **Informations générales**

Se référer à la brochure «Préparation d'une maturité avec mention bilingue», téléchargeable sous le lien suivant :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/ecole-de-maturite/maturite-bilingue-francais-italien/>

Les gymnases sont également à même de fournir des précisions quant à cette filière bilingue.

Une séance cantonale d'information consacrée à la maturité bilingue français-italien se tiendra par ailleurs

**au Gymnase de La Cité (place de la Cathédrale 1, Lausanne)  
le mercredi 6 novembre 2019, à 18 h 00  
(salle de musique de l'Ancienne Académie)**

Seront présents à cette occasion notamment le répondant pour la maturité bilingue français-italien du gymnase et un collaborateur de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire en charge du dossier.

**Inscription à la maturité:** au plus tard le 13 décembre 2019, au moyen du bulletin d'inscription disponible dans les gymnases.

### **Logement, repas et matériel scolaire**

Comme pour les autres filières bilingues, la recherche d'une famille d'accueil relève de la responsabilité des élèves et de leurs parents. Néanmoins, en cas de difficultés, le répondant de la maturité bilingue français-italien peut fournir une aide sur demande (voir références *infra*).

Les frais de logement et de repas s'élèvent à environ 6'000.- fr. pour un séjour de dix mois (fin août à fin juin), mais peuvent varier en fonction de demandes spéciales (nourriture végétarienne, ...). Dans de tels cas, le montant sera défini d'entente avec la famille d'accueil.

Signalons que, afin de soutenir le lancement de cette filière bilingue, l'Office fédéral de la culture subventionne jusqu'en 2021, à concurrence de 5'000.- fr., les frais liés au séjour au Tessin.

En outre, les frais scolaires sont remboursés jusqu'à concurrence de 1'000.- fr. (une demande doit être adressée au Gymnase de La Cité).

Sont exclues les primes d'assurance (maladie, RC, ...) qui restent à l'entière charge des élèves et de leurs parents.

### **Gymnase d'accueil tessinois**

L'année d'immersion s'effectue au :

Liceo cantonale di Lugano 2  
Nuova Via San Gottardo  
6942 Savosa  
Tél. 091 815 38 11  
Fax. 091 815 38 19  
<http://www.lilu2.ch/index.php>

La personne de contact est Mme Catherine Gautschi-Lanz, membre de la Direction du Liceo cantonale di Lugano 2 ([catherine.gautschi@edu.ti.ch](mailto:catherine.gautschi@edu.ti.ch)).

### **Cursus scolaire durant l'année d'immersion**

Les études gymnasiales au Tessin se déroulant sur quatre ans, il est nécessaire d'adapter la grille horaire des élèves vaudois·es optant pour la maturité bilingue français-italien. En fonction des branches et des programmes respectifs, les élèves seront ainsi intégré·e·s dans des classes de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> année.

L'option spécifique choisie par les élèves en 1<sup>re</sup> année n'est pas forcément proposée dans le gymnase d'accueil durant l'année d'immersion. Une solution sera donc envisagée au cas par cas.

Un soutien, sous forme de tutorat ou de cours d'appui, est proposé sur place, notamment pour l'italien et les branches scientifiques.

### **Notes et promotions**

Les notes obtenues par les élèves durant l'année d'immersion au Tessin seront communiquées à la fin du premier trimestre, ainsi que du premier et du deuxième semestre, au Gymnase de La Cité qui se charge de la promotion des élèves concerné·e·s, sur la base des normes en vigueur dans le Canton de Vaud.

### **Rédaction du Travail de maturité**

Le Travail de maturité est rédigé en italien, sur un sujet défini d'entente avec un·e enseignant·e du Liceo cantonale di Lugano 2 qui assurera le suivi. Les élèves se conformeront aux modalités de réalisation et aux exigences établies par le gymnase d'accueil.

Le calendrier pour la réalisation du Travail de maturité est identique à celui en vigueur dans le Canton de Vaud : il sera commencé au début du 2<sup>e</sup> semestre de l'année d'immersion et se terminera, à distance, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre de la dernière année.

La présentation orale du Travail de maturité s'effectuera dans le gymnase d'accueil tessinois, en présence des enseignant·e·s concerné·e·s.

### **Gymnase de La Cité**

Les élèves ayant opté pour la filière bilingue français-italien effectuent leur dernière année scolaire au Gymnase de La Cité, à Lausanne.

La personne de contact est M. Toni Cetta, répondant de la maturité bilingue français-italien (toni.cetta@vd.educanet2.ch - 078 603 75 43).

Les élèves poursuivront l'étude de l'italien en tant que discipline fondamentale (L2) ou option spécifique, et suivront les cours d'histoire dans cette même langue.

Les élèves sont tenu·e·s de rattraper les sujets de l'option spécifique qu'ils/elles n'auront pas étudiés durant leur absence et qui font partie du programme d'examens. Il leur est recommandé de prendre contact avec les enseignant·e·s concerné·e·s durant l'année d'immersion (par l'intermédiaire du répondant de la filière bilingue) pour anticiper ce travail.

Au besoin, des cours d'appui seront organisés en 3<sup>e</sup> année, d'entente avec les personnes concernées.

### **Divers**

La responsabilité légale reste subordonnée aux parents, notamment en matière d'absences. Une procuration, au nom de la famille d'accueil, peut néanmoins être envisagée, d'entente entre les parties, pour viser par exemple les excuses des élèves mineur·e·s.

Les élèves se conformeront aux règlements en vigueur dans le gymnase d'immersion et respecteront les règles de la famille d'accueil durant leur séjour.

Pierre Faoro



Chef d'office  
Office de l'enseignement gymnasial

### **Copie**

- M. Lionel Éperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire
- Mme Suzanne Peters, directrice générale adjointe
- Mme Catherine Gautschi-Lanz, membre de la Direction du Liceo di Lugano
- M. Toni Cetta, répondant de la maturité bilingue français-italien, Gymnase de La Cité